

LA GESTION DE LA QUALITÉ DE L'ÉCOSYSTÈME FORESTIER :

Finalité et moyens

Felix sylvestris, le bien nommé. (Photo : G. Jadoul)

Les méthodes d'évaluation permettent de connaître le niveau de qualité biologique d'un écosystème forestier donné : il peut être très faible, moyen ou très élevé. Cette diagnose constitue évidemment un préalable essentiel à toute action ayant pour objectif la qualité biologique.

Comment gérer cette bioqualité est une question importante, certes !

Toutefois, il convient de s'attacher tout autant au contexte qui imprègne la gestion des ressources naturelles qu'à ses modalités techniques, sous peine autrement d'hypothéquer tout acte délibéré de gestion.

Il est encore d'autres interrogations importantes auxquelles il convient de répondre au préalable : faut-il gérer la qualité biologique et Pourquoi gérer

aujourd'hui la qualité biologique de l'écosystème forestier ?

Ces questions suscitent des réflexions en sens divers !

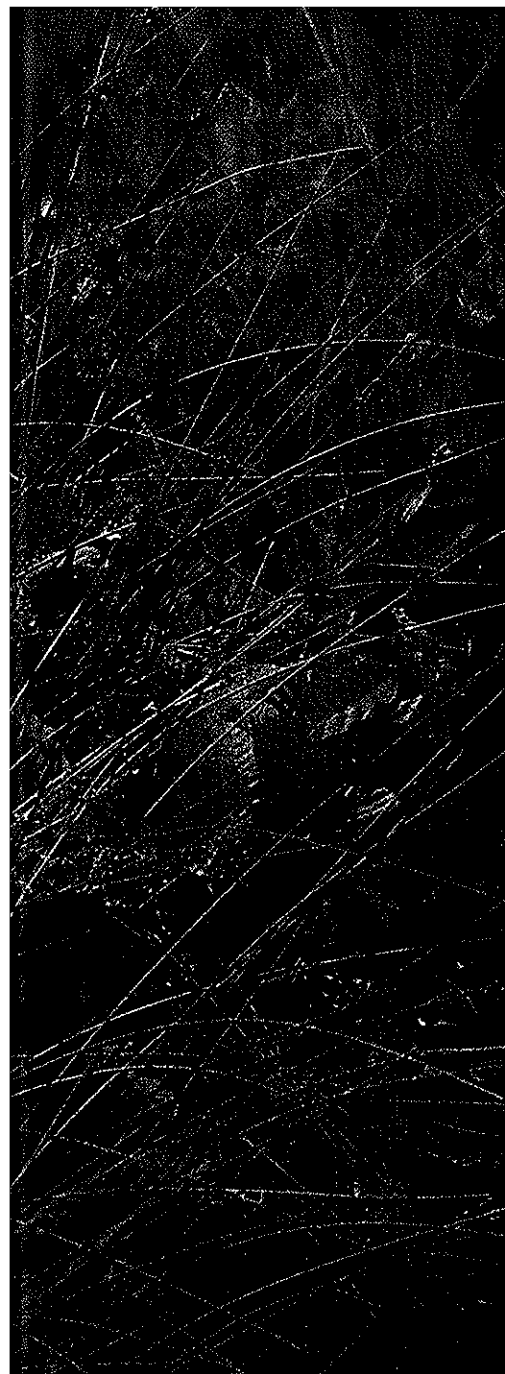
Les références de la littérature ne manquent pas pour affirmer que l'écosystème forestier livré à lui-même fonctionne très bien et est enrichi biologiquement par rapport aux forêts régulièrement perturbées par les interventions sylvicoles, aussi légitimes soient-elles.

La circulaire française n°3002 du 28 janvier 1993, relative à la « Définition d'une politique nationale de prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière » [1] souligne notamment l'importance scientifique de la mise en réserve intégrale, sans intervention humaine, de sites forestiers limités en

nombre et en étendue, et donne les critères de sélection de tels sites.

Les expériences d'autres pays européens, dont certains comparables au nôtre en matière de forêts, – notamment le Danemark qui a fixé un objectif de 5.000 ha de forêts inexploitées sur les 500.000 qu'il compte, d'ici l'an 2000 –, indiquent la voie qui pourrait être suivie en Région wallonne.

Évidemment, dans nos civilisations occidentales, il faut sérieusement se retenir pour ne pas intervenir dans le milieu naturel, et tout particulièrement en forêt. Nous verrons plus loin pourquoi il est si difficile de nous débarrasser de ce vieux mythe qui nous colle à l'esprit et qui prétend, à tort, que « la forêt a besoin de l'homme » pour bien fonctionner.



Ne nous y trompons pas, même si c'est pour d'autres motifs, le naturaliste lui-même voit souvent d'un très mauvais œil un milieu semi-naturel non forestier retrouver sa dynamique naturelle et spontanée...

POURQUOI GÉRER AUJOURD'HUI LA QUALITÉ BIOLOGIQUE DE L'ÉCOSYSTÈME FORESTIER ?

On pourrait imaginer, par exemple, que la gestion forestière, dans une vision exclusivement économique, ait aseptisé à ce point le milieu forestier qu'il faille aujourd'hui prendre des mesures curatives de ges-

tion, afin d'y restaurer les potentialités d'accueil de la vie sauvage.

Entendons-nous : quand on dit « aseptisé », il reste bien sûr de la vie sauvage en forêt de production intensive, mais d'une part c'est involontaire, car il n'y a pas eu de démarche active en ce sens, et, d'autre part, le rajeunissement permanent du milieu a écrémé cette vie sauvage au détriment des espèces les plus exigeantes. C'est un peu comme si on avait conservé le moineau dans nos grandes villes !

Par contre, lorsque les méthodes d'évaluation montrent que le niveau de qualité d'un écosystème forestier est intéressant, une autre finalité de la gestion tendra à maintenir ou à développer encore ce niveau de qualité.

Et la diversité biologique sera alors abordée dans tous ses aspects : habitats particuliers devenus rares à l'échelon d'une région, mais aussi toutes les espèces sauvages indigènes, remarquables ou non : champignons, invertébrés, bryophytes, espèces de la strate herbacée, ... bref, tous les partenaires de la biocénose, avec l'étonnante variété de leurs spécificités génétiques, imprégnées qu'ils sont des caractéristiques propres à leur terroir.

Gestion de restauration de la qualité biologique, gestion de maintien ou gestion de développement... Comment s'y prendre ? À états initiaux différents, approches et modalités de gestion différentes.

Délibérément, le détail des modalités techniques de gestion de la qualité biologique des écosystèmes forestiers ne sera pas abordé. Les difficultés de la gestion des ressources naturelles et la variété des outils possibles, mais incertains, pour arriver à cette fin, rendent en effet l'entreprise particulièrement hasardeuse.

LES DIFFICULTÉS DE LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES.

Les difficultés de la gestion des ressources naturelles tiennent à diverses caractéristiques qui leur sont propres et qui sont l'apanage de la plupart d'entre-elles : nappe phréatique, nappe de pétrole, littoral, rivière, etc... Mais la forêt a une singularité : elle les concentre toutes !

La prise en compte du long terme

En forêt, les processus naturels sont soumis à des cycles biologiques de régénération dont les rythmes peuvent être pluriséculaires. L'incertitude la plus totale règne donc tant sur l'avenir de nos forêts que sur la manière dont l'homme l'utilisera en fonction d'un contexte social, culturel, technologique en perpétuelle évolution.

Les interdépendances entre facteurs naturels et humains

La forêt, naturelle ou reconstituée, est un écosystème complexe. Ancrée à un substrat dont elle pompe une solution minérale que la lumière va organiser, elle abrite en outre une microfaune et une mycoflore qui assurent le retour de l'organique au minéral.

Cet écosystème complexe fait lui-même partie intégrante d'une trame plus vaste, tissée au fil des siècles par les activités socio-économiques de l'homme, et au sein de laquelle les transitions s'organisent par le biais des lisières.

À cet ensemble déjà vaste d'interrelations entre facteurs naturels, – encore souvent mal connues d'ailleurs – et entre facteurs naturels et humains, il convient d'ajouter, pour être complet, les interrelations nombreuses entre facteurs humains, acteurs ou utilisateurs de la forêt : forestier, bûcheron, débardeur, transporteur, usager, affouager, promoteur utilisant des moyens naturels ou motorisé, chasseur, naturaliste, ...

La multifonctionnalité

La forêt remplit divers rôles et répond aujourd'hui à la fois à des besoins économiques, sociaux, environnementaux : elle est multifonctionnelle, polyvalente, à rôle, à usage ou à vocation multiple ou encore polyvalente... : sinon sur les termes, du moins tous s'accordent-ils sur cette analyse.

Les conflits d'acteurs

Les usages multiples de la forêt ne sont pas toujours complémentaires : périodes d'ouverture de la chasse,

observation de la flore, des champignons, des animaux, écoute des chants d'oiseaux, exploitation forestière, travaux en forêts, périodes de vacances, week-end, recherche de calme, de quiétude, moto verte, rallyes, promenade, ...

La concurrence, dans l'espace et dans le temps, entre toutes ces activités, engendre des conflits, d'autant lorsque chaque acteur-utilisateur évolue dans une ignorance totale des pré-occupations des autres utilisateurs.

Les valeurs non marchandes

La protection des versants contre l'érosion, la conservation du potentiel génétique des espèces sauvages, la préservation d'espèces rares, le maintien de la qualité et du débit des eaux souterraines, la filtration de l'air, la régulation du régime des eaux, la production d'oxygène, la quiétude, le chant des oiseaux, le maintien d'un paysage varié, attractif, ... sont autant de rôles ou d'usages entièrement gratuits et dont l'utilité est collective. Ces valeurs de la forêt sont « non marchandes » et ne peuvent donc être négociées sur les marchés classiques.

L'évolution des modes de gestion

La forêt est à l'origine de tout ; elle a pratiquement tout fourni à l'homme : non seulement du bois, des fruits, des animaux, ... mais aussi de vastes superficies qui furent livrées à l'agriculture et au pâturage extensifs et en sous-bois tout d'abord, puis de plus en plus intensifs et à découvert après le défrichement ensuite. À certains endroits, l'homme a exploité la forêt à un point tel qu'il ne restait, à perte de vue parfois, que de vastes étendues couvertes de landes et de friches.

Lors de la révolution agricole l'homme n'a guère laissé à ces milliers d'hectares surexploités et déboisés le temps de souffler et de se refaire une santé ; en un rien de temps, il y a réinstallé la forêt et plus particulièrement ces essences pour la plupart venues d'ailleurs, les résineux, ramenant ainsi à quelques années seulement un boisement qui aurait, dans des conditions naturelles d'évolution, mis quatre à cinq cents ans à se reconstituer.



La tempête a déclenché un nouveau processus où vont se succéder de nombreuses d'espèces animales et végétales. (Photo : D.G.R.N.E.)

Jadis destinée exclusivement aux communautés locales vivant en autarcie, la production de bois est aujourd'hui inféodée à une logique de marché internationale. Le bois n'est-il pas devenu la seconde richesse de la Wallonie ? La chasse en forêt, jadis alimentaire et rurale est aujourd'hui conçue comme un « loisir » et bien souvent pratiquée par des citadins ; le prélèvement et les pratiques intensives ont été tels parfois, qu'il a fallu réintroduire artificiellement l'objet de son plaisir.

Tous ces événements sont autant d'éléments de l'évolution des modes de gestion de l'espace forestier, -autarcique, global et unitaire tout d'abord, parcellisé et ouvert sur l'extérieur ensuite-, révélateurs de sa situation actuelle.

LES OUTILS DE LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

Les outils disponibles pour gérer les ressources naturelles sont variés. Mais quels sont les outils les mieux appropriés à résoudre les problèmes posés aujourd'hui ?

Les connaissances empiriques

En forêt, l'expérience personnelle du propriétaire ou du gestionnaire est parfois seule conseillère, voire a force de loi. La mauvaise connaissance du fonctionnement précis de l'écosystème forestier et la tendance qui se

manifeste souvent à ne considérer que l'individu « arbre » ou « animal-gibier » et non leur contexte global, engendrent une sorte d'incertitude permanente, – et patiente –, sur l'issue des actions entreprises. On en arrive à se féliciter d'un succès dont on ne comprend pas toujours les raisons et à se faire une raison d'échecs successifs apparemment « incompréhensibles ».

En la matière, il y a bien sûr à prendre et à laisser. À dire vrai, certaines connaissances empiriques s'avèrent être des outils partiellement utilisables dans le domaine de la gestion de la qualité biologique.

L'aménagement rationnel

C'est sans doute la forêt qui donne le meilleur exemple en cette matière. Bien qu'à très long terme on ne puisse, dans un contexte technologique et culturel évoluant très rapidement, fixer que des objectifs très généraux : forêt en bonne santé, installée en conformité avec le message de la nature, suffisamment diversifiée pour être rapidement adaptée à de nouveaux besoins, ... il reste loisible de fixer des taux de prélèvement adaptés aux taux de renouvellement de la forêt et ce, d'autant plus aisément depuis la généralisation de l'informatique.

L'aménagement des forêts peut envisager le long terme, les interdépendances entre les facteurs naturels, avec les réserves formulées sur le niveau de nos connaissances à cet égard et, si une volonté politique se dessine à ce niveau, les valeurs non marchandes ; il ne résoud en rien cependant les difficultés liées aux acteurs humains.

L'économie

Les théories économiques classiques se sont mesurées à la forêt et on tenté de s'y adapter. Outre la longue liste des

aléas dont elle ne peuvent forcément pas tenir compte (interdépendance entre facteurs naturels et humains notamment), elles ont du mal à considérer le long terme, les usages multiples et, évidemment, les valeurs non marchandes. Certaines techniques toutefois, méritent d'être approfondies pour répondre à certaines limites de l'approche économique : c'est le cas notamment de l'analyse multicritère.

L'écologie

L'analyse écologique est évidemment bien adaptée à la recherche des solutions en matière de relations entre les facteurs naturels. En outre, elle tient compte également aujourd'hui de l'impact des activités humaines sur les écosystèmes. Il reste que tant les crédits que l'utilisation pratique des

résultats de la recherche font défaut. Bien qu'on ait reproché parfois dans le passé à l'écologie de ne pas tenir compte de l'impact anthropique sur les systèmes étudiés, on manque aujourd'hui de données provenant précisément d'un écosystème forestier non perturbé et qui pourraient venir en aide au forestier dans les problèmes de régénération naturelle, de dynamique forestière, ... de dépérissement peut-être.

La sociologie

La sociologie des organisations permet de comprendre, voire de résoudre, les problèmes posés par les interdépendances entre facteurs humains et les conflits d'acteurs ; mais elle est totalement inadaptée pour résoudre les autres difficultés de la gestion des ressources naturelles.

d'une ressource naturelle : relations entre facteurs écologiques, relations entre les acteurs sociaux lorsqu'ils gèrent cette ressource, relations entre les acteurs sociaux et les facteurs du milieu.

Pour la forêt, il convient d'abord de choisir les limites du système, puis, au sein de celui-ci définir le niveau d'organisation selon lequel il sera décrit (l'acteur sera-t-il le particulier ou l'administration forestière et, au sein de celle-ci, descendra-t-on jusqu'aux motivations de l'acteur individuel ?) ; il convient ensuite de bien sélectionner les relations entre éléments d'un même niveau et entre niveaux, en ne retenant que les plus significatives d'entre elles ; enfin, il faut bien décrire l'évolution dans le temps du système, soit qu'on veuille stopper cette évolution, soit qu'on veuille la favoriser.

Pour arriver à une qualité biologique optimale de nos massifs forestiers, il est indispensable que chaque acteur lui donne une place dans le champ des intérêts dont il se sent responsable et que cette prise en charge ne l'affaiblisse pas aux yeux des autres acteurs concernés...
(Photo : D.G.R.N.E.)

L'analyse de système

Cette approche permet d'intégrer l'économie, la sociologie et l'écologie dans l'analyse d'un « éco-socio-système » comprenant l'ensemble des relations existant à propos de la gestion

QUELQUES GRANDS PRINCIPES DE GESTION DE LA QUALITÉ BIOLOGIQUE EN FORÊT

On retiendra de ce qui précède que la forêt est un système complexe et multi-acteur et que, de plus en plus, les approches classiques n'apportent plus



les réponses suffisantes pour résoudre la gestion de sa qualité biologique.

Dans de telles circonstances, à l'exception des forêts soustraites à la gestion de l'homme et des espèces ou des habitats rares et très particuliers qui nécessitent une intervention ciblée et parfaitement adéquate, on pourra donc très généralement s'en remettre à quelques grands principes en vue d'améliorer, globalement, l'ordinaire de la vie sauvage dans toutes les forêts et les intégrer aux méthodes de production et d'exploitation, tout en n'entravant pas la facette économique de la gestion.

Et tout d'abord, il convient de penser écosystème et de décroquer les approches animant aujourd'hui la gestion de la forêt. Il faut garder à l'esprit que l'écosystème forêt est « le résultat d'une très longue sélection interspécifique co-évolutive englobant la totalité » des éléments vivants.

Pas uniquement ceux qu'on voit ou qu'on entend mais aussi les centaines de milliers de kilomètres de mycelium appartenant aux champignons mycorrhiziens ou les milliers de milliards d'organismes qui hantent un mètre carré de sol forestier avec une biomasse de près de deux tonnes à l'hectare et qui concourent sans doute bien plus efficacement que de nombreux intrants artificiels à la pérennité de nos forêts.

Les phytodynamiciens nous ont appris, en un point donné, comment évoluait les forêts livrées à elles-mêmes. Les phases successives de cette dynamique, qui vont de la trouée à la futaie sénile et aux arbres morts en passant par tous les stades intermédiaires, constituent aussi, horizontalement, la mosaïque des milieux forestiers naturels.

En effet, physionomiquement et fonctionnellement, les forêts sont largement bien plus qu'une simple juxtaposition de grands arbres. C'est d'ailleurs cette spécificité de la forêt naturelle qui est à l'origine de sa richesse biologique.

La gestion de la qualité biologique de l'écosystème forestier exige donc l'abandon des pratiques simplificatrices et la recherche des efficacités

fonctionnelles optimales en rapprochant le modèle forestier des modèles naturels, afin d'y développer à la fois une diversité optimale et la permanence de son micro-cadre naturel (microclimat, sol, ...).

L'irrégularité de la forêt et son caractère jardiné, dont certains forestiers wallons ont montré la compatibilité avec une production soutenue et de qualité, sont alors la piste qu'il convient de baliser désormais.

Les démarches scientifiques qui permettent de comprendre tous ces phénomènes et de les concrétiser sur le terrain ne sont quand même plus au stade des balbutiements. Et on ne saurait trop conseiller la lecture des Actes

du colloque phytosociologique consacré à Lille à « la phytodynamique et à la biogéographie historique des forêts » [2], mais aussi toutes les expériences menées depuis, afin de mesurer l'état avancé de la réflexion et des connaissances en la matière.

Deux autres principes encore paraissent importants à considérer dans la gestion de la qualité biologique.

En l'absence d'insectes et de Lumbricidés un tronc de chêne est détruit en 20 ans alors qu'il ne faut que douze ans lorsque cette macrofaune intervient. Les résineux suivent la même règle. (d'après Dajoz). (Photo : L. Nef)



Il s'agit tout d'abord, dans le cadre de la dynamique des espèces et de leurs populations, de favoriser la libre circulation des animaux et des végétaux, non seulement durant les grands mouvements migratoires bien connus qui affectent par exemple les batraciens ou en évitant les aménagements-obstacles tels clôtures, fossés et autres voiries en dur infranchissables, mais plus généralement dans le souci de permettre aux espèces de trouver des conditions optimales de développement et de se rencontrer, qu'elles soient inféodées à la forêt ou qu'elles soient extérieures à celle-ci, mais obligées de la traverser, sur la toile de fond d'un véritable réseau écologique.

Gérer la qualité biologique en forêt impose ensuite de respecter au maximum les cycles de développement de la vie sauvage. Donner la possibilité aux plantes et aux animaux de se reproduire est évidemment une démarche indispensable à leur survie. Il s'agit là d'une lapalissade qu'il est nécessaire hélas de répéter fréquemment !

Aménager ou gérer une forêt de manière écosystémique et en se rapprochant des modèles naturels procède d'une vision à long, voire à très long terme, pour tous nos peuplements réguliers et monospécifiques. Il est toutefois possible, dès à présent, d'y prendre des mesures susceptibles de favoriser, à court terme, l'accueil de la vie sauvage :

- ◆ conservation d'un ou deux arbres morts (ou plus) par hectare, sur pied ou au sol ;
- ◆ vieillissement d'arbres, disséminés dans le peuplement, au-delà du terme habituel ;
- ◆ maintien d'épiphytes ;
- ◆ valorisation des écotones ;
- ◆ gestion adéquate des sites de reproduction des espèces protégées ;
- ◆ maintien ou restauration des franges de forêts feuillues sur les berges et les rives des cours d'eau ;
- ◆ préférence à la lutte biologique ou aux moyens mécaniques plutôt qu'aux produits phytosanitaires ;
- ◆ adaptation du calendrier des travaux forestiers aux périodes de nidification de la faune ;
- ◆ élimination des incendies volontaires, aussi réduits soient-ils ;
- ◆ aménagement des obstacles infranchissables pour la faune.

Soyons clairs, ces mesures ponctuelles et localisées, pour importantes qu'elles soient, ne constituent qu'un pis-aller ; seule une politique de la diversité est à même de garantir, à terme, la qualité biologique des forêts.

QUELS MOYENS POUR UNE POLITIQUE DE LA DIVERSITÉ ?

Ils sont au nombre de trois :

1. la conviction ;
2. le bâton : réglementer par le biais de circulaires, de décrets, d'arrêtés ;
3. la carotte : aider concrètement, de manière sonnante et rébuchante.

Il est inutile d'entrer dans le détail de ces moyens tant qu'on en n'aura pas mesuré la portée incertaine et si le contexte qui imprègne la gestion de la nature et de ses ressources n'est pas pris en compte aujourd'hui.

La forêt est un système complexe et multi-acteur. Si la complexité du système forestier rend hasardeuse la recherche de techniques fines de gestion de sa qualité biologique, son caractère multi-acteur y contribue tout autant.

Le gestionnaire forestier ne peut pratiquement plus maîtriser seul l'ensemble des paramètres qui concourent à former ce qu'on appelle la qualité biologique totale de la forêt : celle qui résulte à la fois de sa qualité actuelle et de sa qualité potentielle. Directement ou indirectement, de nombreux acteurs interviennent, parfois indifférents et plus souvent inconscients de l'impact de leurs décisions ou dont le comportement pèse parfois lourdement sur l'avenir de la forêt.

Il est aisé de faire la liste de toutes ces gestions individuelles en pensant, au-delà de l'acte de délivrance, au bûcheron qui détruit la régénération naturelle, au débardeur qui traîne ses bois dans les nidifications au sol ou qui compacte et déstructure le sol avec des engins démesurément lourds, au marchand qui « oublie » des stocks importants de grumes lorsque des populations d'insectes xylophages sont en phase de multiplication exponentielle, au propriétaire voisin qui, suite à une coupe à blanc, déstabilise les peuplements environnants, au chasseur qui maintient volontairement des populations plé-

thoriques de grands animaux, et encore, aux amateurs de 4 X 4 et autres loisirs perturbateurs et polluants, etc.

Soyons réalistes ! La prise en charge de la qualité biologique totale des forêts par l'ensemble des acteurs concernés, dans un cadre écologique, économique et socio-culturel donné, est loin d'être une sinécure. Elle suppose en effet que chaque acteur lui donne une place dans le champ des intérêts dont il se sent responsable et que cette prise en charge ne l'affaiblisse pas aux yeux des autres acteurs concernés.

Pour définir les conditions de cette prise en charge, le concept de patrimoine a été étudié, analysé et développé par HENRY OLLAGNON [3], de l'Institut National Agronomique de Paris-Grignon. Il définit le patrimoine comme « l'ensemble des éléments matériels et immatériels qui, pour son titulaire, concourent à maintenir et à développer son identité et son autonomie par adaptation, dans le temps et dans l'espace, à un univers changeant, évolutif ».

Le patrimoine en soi n'existe donc pas ; il n'existe que dans une relation de prise en charge et d'usage par un titulaire patrimonial, qu'il soit individuel, collectif ou encore commun.

L'approche patrimoniale repose sur le postulat que les acteurs concernés sont effectivement capables de répondre à ces problèmes complexes et elle vise à les aider dans ce sens par des démarches adéquates. Elle suppose donc la prise de conscience préalable, par tous les acteurs concernés, d'une responsabilité commune, *directe* au niveau de l'impact physique immédiat de leur action quotidienne, et *globale* au niveau de l'avenir de la qualité biologique de l'écosystème forestier.

La démarche donne la priorité à l'action et à la créativité de chaque acteur, de manière à renforcer son identité et en mettant en valeur son expérience spécifique et son savoir-faire. C'est donc la négociation qui est privilégiée par rapport à la confrontation des droits et des devoirs, ce qui impose de construire, au gré des problèmes à résoudre, une structure de négociation, capable d'adaptation, traduisant une communauté d'action et fondée sur le désir d'agir ensemble dans une situation bien identifiée et sur des projets limités.

L'entreprise paraît difficile, voire utopique. Néanmoins, elle a déjà été appliquée avec succès en France à la résolution de nombreux problèmes touchant à la gestion de la qualité des ressources naturelles (nappe phréatique, rivière, remembrement, restauration des terrains en montagnes, ...). Une association internationale a été créée afin de faire connaître et de faciliter cette démarche.

Avant de conclure ce long tour d'horizon, il faut évoquer encore un dernier aspect du contexte de la gestion de la qualité biologique, éloigné peut-être des préoccupations du gestionnaire de terrain, mais influençant, ô combien, son état d'esprit.

Ces dernières années, plusieurs auteurs, sociologues, littéraires, philosophes, ont éclairé d'une lumière nouvelle les raisons et les origines de notre comportement vis-à-vis de la nature et de sa gestion, inéluctable peut-être, agressive et éradicante bien souvent, inconsciemment dans beaucoup de cas.

Rappelons tout d'abord les importantes découvertes faites par FRANÇOIS TERRASSON [4-5-6], du Museum National d'Histoire Naturelle de Paris, au fil de ses pérégrinations autour de la planète. « Toutes les sociétés, nous rapporte-t-il, ont défini la nature comme ce qui fonctionnait sans l'intervention volontaire de l'homme ». Et de rappeler fréquemment la parenté qui existe entre les épanouissements végétaux et notre nature intérieure : pulsions, instincts, désirs, décidés dans une zone obscure de nos esprits, par des forces violentes qui, en définitive, orientent nos actions.

Nature égale Danger ! Nous sommes en réalité, et souvent sans le vouloir, sorti du monde de la technique et les buts poursuivis ne sont plus qu'apparemment d'ordre économique. On est dans une conception du monde où il faut voir avant tout la volonté de l'homme de marquer un milieu qu'il veut coloniser. C'est la guerre à la spontanéité végétale, mais c'est en même temps la guerre à notre nature intérieure et le bétonnage de nos émotions.

Et de nous mettre en garde, et de nous exhorter ensuite à ne pas oublier les sentiments, à peine sinon de perdre le pilotage intuitif qui pourrait préserver le lien sensible au monde, celui sans

lequel on tue la nature en croyant la préserver !

Le professeur de l'Université de Stanford, ROBERT HARRISON [7], de son côté, lors de son voyage à travers le temps intitulé « Essai sur l'imaginaire occidental » nous remet en mémoire l'article « FORÊT » de l'Encyclopédie de Diderot, au milieu du XVIII^{ème} siècle.

« Il paroît que de tout tems on a senti l'importance de la conservation des forêts ; elles ont toujours été regardées comme le bien propre de l'état, et administrée en son nom : la religion même avoit consacré les bois, sans doute pour défendre, par la vénération, ce qui devoit être conservé pour l'utilité publique. Nos chênes ne rendent plus d'oracles, et nous ne leur demandons plus le gui sacré ; il faut remplacer ce culte par l'attention ; et quelque avantage qu'on ait autrefois trouvé dans le respect qu'on avoit pour les forêts, on doit attendre encore plus de succès de la vigilance et de l'économie. »

« Si les bois doivent être regardés comme le bien de l'état, à cause de leur utilité générale, une forêt n'est souvent aussi qu'un assemblage de bois dont plusieurs particuliers sont propriétaires. De ces deux points de vue naissent des intérêts différens, qu'une bonne administration doit concilier. L'état a besoin de bois de toute espèce, et dans tous les tems ; il doit surtout se ménager de grands bois. Si l'on en use pour les besoins présents, il faut en conserver et en préparer de loin pour les générations suivantes. D'un autre côté, les propriétaires sont pressés de jouir, et quelquefois leur empressement est raisonnable [...] il faut donc que ceux qui sont chargés de veiller pour l'état à la manutention des forêts, ayent beaucoup vû et beaucoup observé ; qu'ils en sachent assez pour ne pas outrer les principes, et qu'ils connoissent la marche de la nature, afin de faire exécuter l'esprit plus que la lettre de l'ordonnance. »

« La vigilance publique est donc obligée de s'opposer à l'avidité mal-entendue des particuliers qui voudroient sacrifier la durée de leur bois à la jouissance du moment ; elle est dépositaire des droits de la postérité ; elle doit s'occuper de ses besoins et ménager de loin ses intérêts ; mais il seroit dangereux d'outrer ce principe, et il faut bien distinguer ici entre l'usage des taillis et la réserve des futaies. Les taillis étant un objet actuel de revenu, on ne doit en prolonger la coupe qu'autant que dure, d'une manière bien marquée, la progression annuelle dont nous

(Photo : G. Jadoul)



avons parlé : par-là on rend également ce qui est dû à la génération présente et à celle qui doit suivre. Le propriétaire est dédommagé de l'attente qu'on a exigée de lui, et le fonds des bois est conservé autant qu'il peut l'être. »

Cet article, rédigé alors par le conservateur du Parc de Versailles, Monsieur Le Roy, explique l'origine du comportement révélé par Terrasson et exprime bien la mentalité qui allait dominer ensuite la gestion des forêts en Europe, en les réduisant bien souvent à leur unique utilité, mesurée désormais par un volume de bois quantifiable, en les mathématisant à outrance afin de contrôler et de soumettre aux constructions rigoureuses de la science une nature désordonnée ; en transformant radicalement le patchwork décousu de la forêt en un échiquier parfait, dont devait être bannie la moindre courbe.

C'en était fini de la forêt sacrée délivrant des oracles, des apparitions divines étranges, monstrueuses ou enchanteresses, des sites imaginaires de nostalgies lyriques et d'errance érotique, et des refuges naturels où les animaux sauvages peuvent habiter en toute sécurité loin d'une humanité destructrice en quête de son propre intérêt.

Et, depuis des générations, c'est l'inconscient collectif qui a pris le relais et le dessus ; celui qui impose sa loi directement à nos esprits. Celui qui par habitude est relayé dans nos cours et nos manuels. Celui qu'il faut réorienter complètement si on veut vraiment pratiquer à l'avenir une véritable gestion de la qualité biologique des écosystèmes forestiers.

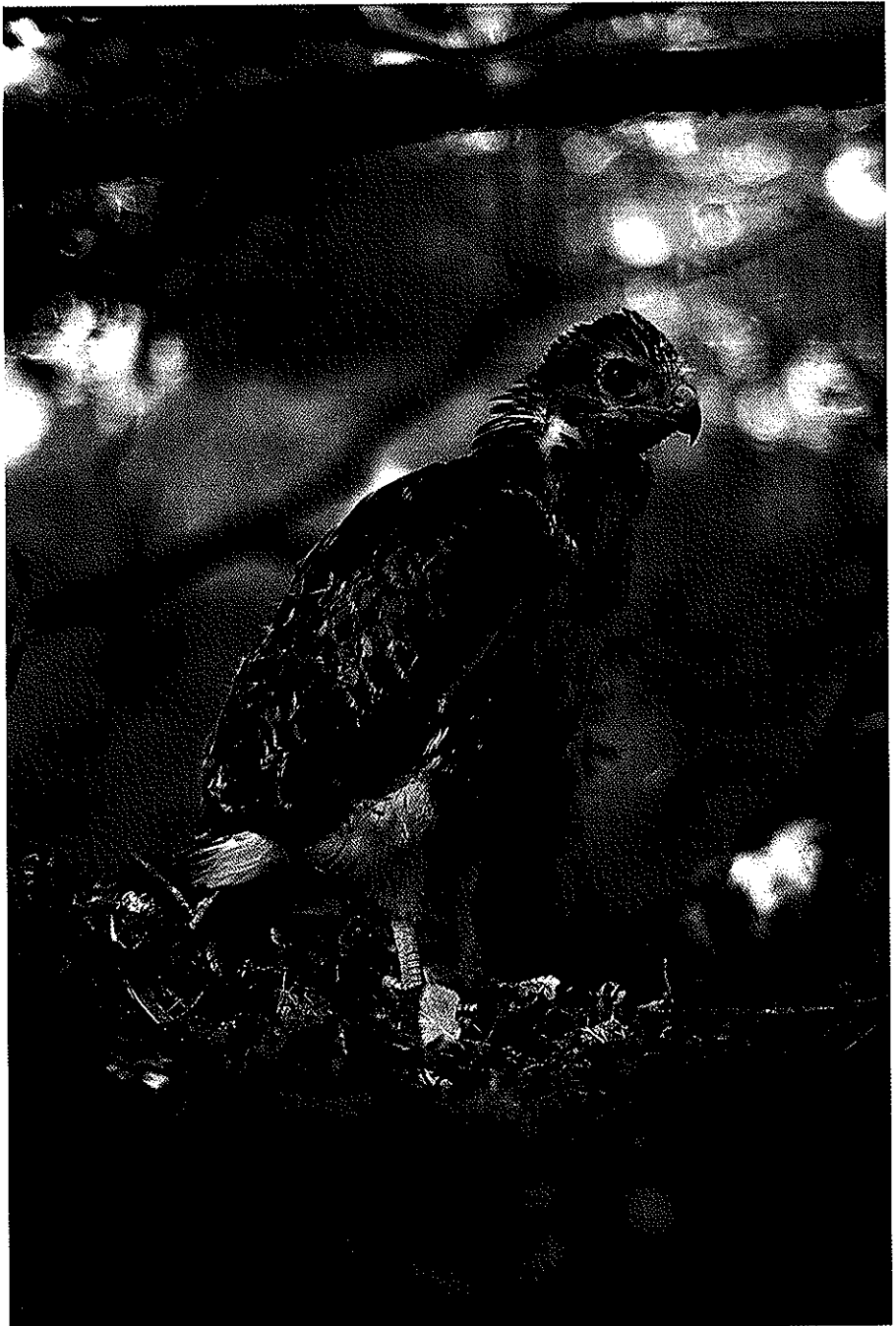
Jacques STEIN

Association Patrimoniale Internationale (A.P.I.)
Rue de Saint-Dié, 22 A,
F - 67000 STRASBOURG
Contact pour la Belgique :
J. STEIN (Vice-Président),
Lognoul, 29,
B - 4190 FERRIERES

Bibliographie sommaire

[1] Circulaire DERF/SDEF/N°3002, 28 janvier 1993.- Définition d'une politique nationale de prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière.

[2] Div. Aut., 1993.- Phytodynamique et Biogéographie historique des forêts. Coll. Phytosoc, XX, Bailleul 1991, J. Cramer, Berlin, 436 p. + annexes.



[3] OLLAGNON, H., 1990.- Stratégie patrimoniale pour la gestion des ressources et des milieux naturels - Approche intégrée de la gestion du milieu rural. In Actes du Colloque « Gérer la Nature ? ». Trav. Cons. de la Nat., 15/1, 195-222.

[4] TERRASSON, F., 1991.- La peur de la Nature. Ed. Sang de la Terre, Paris, 192 p.

[5] TERRASSON, F., 1992.- Le règne du grand méchant clean. Libération, 15 avril 1992.

[6] TERRASSON, F., 1994.- La civilisation anti-nature. Ed. du Rocher, Coll. Conscience de la Terre, 301 p.

[7] HARRISON, R., 1992.- FORETS - Essai sur l'imaginaire occidental. Ed. Flammarion, 397 p.
de MONTGOLFIER, J. et NATALI, J.-M., 1987.- Le Patrimoine du Futur - Approches pour une gestion patrimoniale des ressources naturelles. Ed. Economica, Coll. Economie agricole et agro-alimentaire, Paris, 250 p.

Div. Aut., 1994.- Histoires de Forêts en Europe. Mécénat AGE, Paris, 66 p.

Gérer une forêt en se rapprochant des modèles naturels implique de prendre des mesures favorables aux espèces sauvages. Adapter le calendrier des travaux forestiers aux périodes critiques de développement de la faune est une démarche indispensable. (Photo : A. Delvaux)

BARTHOD, Ch. et OLLAGNON, H., 1990.- Vers une gestion patrimoniale de la protection et de la qualité biologique des forêts. Contribution volontaire au Congrès Forestier Mondial.

QUINTART, A. et HANOT, P., s.d.- Le sol, un monde vivant à découvrir et à protéger. Maison de la forêt, Bon Secours, 34 p.

STEIN, J., 1995.- La gestion hors des réserves naturelles. Le Grand Livre de la Nature en Wallonie. Ed. Casterman, Tournai, 176-181.